

INDEX du vocabulaire technique lié à la forêt

**Acide :**

un terrain est acide, lorsqu'il a une forte teneur en silice (minéral).

Adret :

versant d'une montagne exposée au sud, au soleil.

Akène :

fruit sec qui ne s'ouvre pas et qui ne contient qu'une seule graine.

Alterne :

caractérise la disposition des feuilles ou des bourgeons sur la tige. Ceux-ci sont implantés à des niveaux différents.

Arborescent :

dont la forme et le port rappelle un arbre.

Arboricole :

qui vit dans les arbres.

Arboriculture :

culture des arbres fruitiers

Arbre :

végétal fabriquant du bois, comprenant un tronc et un houppier, et pouvant atteindre plus de 7 m. de hauteur.

Arbrisseau :

végétal fabriquant du bois, possédant plusieurs tiges dès la base, et de taille peu élevée.

Arbuste :

végétal fabriquant du bois, possédant un tronc unique à la base et ne dépassant pas 7 m. de hauteur à l'âge adulte.

Aridité :

sécheresse.

Aromatique :

plante qui dégage une odeur, qui peut servir à parfumer certains plats.

Arqué :

courbé en arc.

Aubier :

partie tendre du bois qui se trouve entre le cœur et l'écorce. Il renferme les cellules vivantes du bois.

Auriculé :

arrondi.

**Baie :**

fruit charnu qui ne s'ouvre pas et possédant plusieurs graines ou pépins.

Bardage :

couverture de toit ou de mur de maison avec de fines planchettes de bois; les bardeaux sont utilisés comme des tuiles ou des ardoises.

Bogue :

enveloppe épineuse entourant les graines.

Bois :

partie dure et compacte de l'arbre, formée par les vaisseaux qui transportent la sève dans le tronc, les branches et les racines.

Bord entier :

le bord de la feuille est dit "entier" lorsqu'il est lisse.

Bourgeon :

organe végétal écailleux, situé soit à l'extrémité de la tige, soit à l'aisselle d'une feuille et contenant les futures feuilles ou fleurs.

Bractée foliaire :

petite feuille située à la base de la fleur ou de l'inflorescence.

Brou :

enveloppe verte de certains fruits comme la noix dont on extrait un liquide brun utilisé en teinturerie.

Buisson :

bouquet d'arbrisseaux touffus.

Buissonnant :

végétal très ramifiant dont la forme ressemble à celle d'un buisson.

**Caduque :**

un arbre à feuille caduque est un arbre dont les feuilles tombent chaque année. Le contraire est un arbre à feuilles persistantes.

Caisserie :

fabrication de caisses.

Calcaire :

se dit d'un sol qui contient du carbonate de calcium, par opposition aux sols siliceux.

Cannelé, cannelure :

stries ou petits canaux que l'on trouve sur certaines tiges.

Cernes :

cercles concentriques visibles sur section du tronc, correspondant aux années de végétation.

Charpente :

ensemble des armatures qui soutiennent une construction.

Charpenterie :
chantier de charpentes.

Chaton :
fleurs regroupées en grappes pendantes.

Cicatrice foliaire :
empreinte laissée par une feuille lorsqu'on la détache du rameau.

Cime :
sommet de l'arbre.

Cochenille :
insecte nuisible pour les plantes.

Coeur :
partie centrale du tronc qui ne contient plus de cellules vivantes.

Combustible :
qui peut brûler.

Comestible :
qui peut être manger.

Composée :
une feuille est composée, lorsqu'elle est divisée en plusieurs partie.

Cône :
fruit qui caractérise généralement les conifères. Il se compose d'écailles à la base desquelles se trouvent les graines.

Conifère :
plante appelée aussi couramment résineux, à feuilles persistantes, caractérisée par un feuillage en aiguilles et par des fruits en cône.

Conique :
en forme de cône.

Coriace :
aspect dur et ferme d'une feuille.

Cotonneux :
qui a l'aspect du coton.

Couvert :
ombrage occasionné par le feuillage des arbres.

Crosse :
les fougères poussent au printemps, en forme de crosse; c'est-à-dire avec l'extrémité recourbée.

Cunéiforme :
pointue.

Cupule :
petite coupe qui relie la graine au rameau.

Cuticule :
couche luisante et imperméable recouvrant la feuille.

Cynégétique :
qui se rapporte à la chasse.

D

Démasclage :

décollement du liège mâle.

Dense :

compacte, serré épais.

Denticulé :

bordé de dents fines.

Déroulage :

action de débiter un rondin de bois en une feuille de placage mince.

Déshydratation :

manque d'eau.

Dessication :

dessèchement.

Disséminé :

éparpillé.

Distillation :

opération qui consiste à extraire d'un corps (solide ou liquide) ses composants liquides ou gazeux.

Dormant :

se dit d'un bourgeon (logé sous l'écorce) qui a stoppé son développement.

Drageon - Drageonner :

une plante drageonne lorsqu'elle émet de nouvelles tiges (appelées drageons) sur les racines proches de la surface.

Drupe :

fruit charnu qui ne s'ouvre pas et contenant un ou plusieurs noyaux.

Duvet :

ensemble de poils très fins.

Duveteux :

qui a l'aspect du duvet (qui présente de petits poils).

E

Ebène :

bois noir et dur de l'ébénier, arbre d'Afrique équatoriale.

Ebénisterie :

fabrication de meubles de luxe exigeant une technique plus soignée que la menuiserie.

Ecaille :

- feuille courte, plus ou moins aplatie et appliquée sur le rameau. ex : le cyprès.
- partie visible du bourgeon.

Echancré :

dont les bords présentent des entailles.

Echarde :

petit morceau de bois rentrant facilement sous la peau.

Eclaircie :

coupe partielle d'arbres dans une jeune forêt pour permettre aux plus beaux de se développer correctement.

Ecorce :

enveloppe épaisse qui recouvre les troncs et les branches des arbres.

Epi :

ensemble de fleurs et de fruits regroupés sur une même tige.

Epineux :

portant des épines.

Erosion :

usure du relief provoquée par le ruissellement de l'eau, par le vent...

Escarbille :

fragment de bois incomplètement brûlé, s'échappant d'une cheminée.

Etamine :

organe mâle qui porte à son extrémité une partie trempée où s'élabore le pollen.

**Facteur limitant :**

élément variable (altitude, exposition, sol,...) limitant le développement de certaines espèces.

Faîne :

fruit du hêtre.

Fastigié (port fastigié) :

lorsque les branches de l'arbre se dressent au lieu de s'étaler.

Fécondation :

rencontre de deux cellules sexuelles qui formeront la future graine.

Fétide :

se dit d'une odeur très désagréable.

Feuillaison :

époque où les jeunes feuilles apparaissent.

Feuille :

partie d'un végétal, verte, plate et mince qui naît des tiges et des rameaux. Elle permet entre autre à la plante de respirer.

Feuillu :

se dit des arbres, arbustes et arbrisseaux portant des feuilles à limbe large par opposition aux résineux dont les feuilles sont des aiguilles.

Fleur :

partie du végétal qui porte les organes de reproduction.

Flexueux :

plié ou courbé dans plusieurs sens. En zigzag.

Floraison :
apparition des fleurs.

Foliole :
partie d'une feuille composée.

Foliolule :
partie d'une foliole.

Fourrage :
nourriture végétale fraîche ou séchée destinée au bétail.

Fourragère :
se dit des plantes que l'on utilise comme fourrage.

Friche :
terre non cultivée, abandonnée par l'agriculture.

Fronde :
désigne la feuille des fougères.

Fruit :
partie du végétal qui succède à la fleur après fécondation et qui renferme les graines.

Fusiforme :
en forme de fusée.

Futaie :
peuplement forestier composé d'arbres directement issus de semences. Ce type de sylviculture permet d'obtenir des arbres de grande dimension et au fût droit.



Garrigue :
ensemble de végétaux composé principalement d'arbustes, d'arbrisseaux et de sous-arbrisseaux sur un sol non acide.

Gaufré :
qui fait des creux et des reliefs.

Gemmage :
action de récolter la gemme, résine.

Gemmifère :
- qui porte des bourgeons.
- qui produit de la résine.

Glabre :
les bourgeons, les feuilles ou les rameaux sont glabres lorsqu'ils sont dépourvus de poils.

Gland :
fruit du chêne.

Glauque :
de couleur vert-bleu.

Globuleux :
sphérique, arrondi.

Gourmand :

rameau issu d'un bourgeon dormant et qui se développe sur le tronc.

Gousse :

fruit sec à plusieurs graines qui s'ouvre en 2, par 2 fentes, à maturité.

Graine :

organe contenu dans le fruit qui en germant, donne une nouvelle plante.

Granitique :

formé de granit. Le granit est une roche cristalline à base de quartz.

Graphiose :

champignon qui se développe sur les Ormes. Il sécrète une substance toxique qui entraîne la mort de l'arbre par dessèchement des branches.

Grappe :

groupe de fleurs ou de fruits fixés à un axe principal.

Grefe :

opération qui consiste à insérer une partie vivante d'un végétal (branche) appelé greffon, sur un autre végétal appelé porte-grefe.

Greffon :

partie du végétal destinée à être greffée sur une autre.

**Haie :**

alignement d'arbres, d'arbustes et d'arbrisseaux, servant à délimiter ou à protéger une parcelle.

Herbacée :

plante qui a la consistance souple et tendre de l'herbe.

Homogène :

Ce dit d'un bois dont les cernes de croissance sont peu visibles.

Houppier :

partie qui comprend l'ensemble des branches et des rameaux.

Hybride :

végétal provenant d'un croisement de deux variétés différentes.

Hybrider :

réaliser un croisement entre deux variétés différentes.

**Indigène :**

qui est originaire de l'endroit où il se trouve.

Inflorescence :

mode de groupement des fleurs sur une plante. ex: épi, grappe...

Imputrescible :

qui ne pourrit pas.

**Jonc :**

plante herbacée vivace qui se développe dans les endroits humides.

**Lambris :**

lames de bois destinées au revêtement des parois d'une pièce et à la décoration.

Lancéolé :

en forme de fer de lance.

Lanière :

longue bande étroite.

Légumineuse :

espèce d'herbacées ou d'arbres qui ont les caractéristiques communes d'avoir pour fruits des gousses. (comme le genêt, l'ajonc, le robinier...).

Lenticelle :

organe respiratoire de l'écorce qui permet la circulation de l'air entre le bois et l'extérieur de l'arbre.

Liane :

plante grimpante à tige longue et souple qui pousse le long d'un support.

Liège :

tissu végétal imperméable, léger et isolant produit par l'écorce de certains arbres comme le chêne-liège. On peut, par exemple, en faire des bouchons.

Liègeux :

qui a l'aspect du liège.

Ligneux :

se dit d'une tige qui est formée de bois ou qui a la consistance du bois.

Limbe :

partie la plus large et aplatie de la feuille.

Lisière :

bordure de forêt.

Lobe :

partie arrondie entre deux échancrures.

Lutherie :

fabrication d'instruments à cordes comme des violons, guitares...

**Machinerie :**

ensemble de machines.

Manchisterie :

fabrication de manches d'outils.

Maquis :

ensemble de végétaux composé principalement d'arbustes, d'arbrisseaux et de sous-arbrisseaux sur un sol acide.

Maraîcher, ère :

culture visant à produire des légumes.

Marcescent :

se dit d'une feuille qui se flétrit sur la plante sans se détacher.

Marquetterie :

procédé utilisé en ébénisterie pour la décoration de meubles, par assemblage de lames de bois d'essences différentes.

Maturité :

se dit d'un fruit lorsqu'il est mûr.

Médicinal :

se dit d'une plante ayant les propriétés de guérir certaines maladies.

Mellifère :

capacité d'une espèce végétale à produire un nectar que les abeilles récoltent pour transformer en miel.

Menuiserie :

fabrication de meubles en bois destinés à l'aménagement et à la décoration de la maison.

**Nectaire :**

petite glande située sur les fleurs ou les feuilles sécrétant un liquide sucré : le nectar.

Nervure :

prolongement du pétiole dans le limbe.

Nodosité :

partie renflée de certaines racines par la présence d'une bactérie qui fixe l'azote de l'air.

Nodule :

petit noeud, petit protubérance au niveau des racines.

Noueux :

qui présente de nombreux noeuds, c'est à dire des parties plus foncées et plus dures dans le bois.

Nutritif :

qui a la propriété de nourrir.

**Obovale :**

en forme d'oeuf renversé, c'est à dire la partie la plus étroite à la base.

Officinal :

utilisé en pharmacie.

Opposé :

caractérise la disposition des feuilles ou des bourgeons sur la tige. Ceux-ci sont implantés au même niveau de chaque côté du rameau.

Oreillette :

partie de la feuille, à la base du limbe ou du pétiole, en forme de lobe d'oreille.

Ornement, Ornemental :

la plante est dite ornementale lorsqu'ajoutée à un ensemble, elle l'embellit.

Ovoïde :

en forme d'oeuf.

**Panneau de particules :**

panneau constitué par la compression et l'agglomération de copeaux de bois.

Parqueterie :

fabrication de parquets.

Pâturage :

lieu où croît l'herbe et où l'on fait paître le bétail.

Pédonculé :

se dit d'une fleur ou d'un fruit rattaché à la tige par un pétiole ou une queue.

Persistant :

un arbre à feuilles persistantes est un arbre qui garde ses feuilles en hiver. Le contraire est un arbre à feuilles caduques.

Pétiole :

queue de la feuille.

Pilotis :

ensemble de pièces longues en bois qu'on enfonce dans le sol, pour soutenir une construction.

Placage :

minces feuilles de bois d'épaisseur uniforme qui vont servir à habiller un bois de moins bonne qualité, des panneaux de particules ou à constituer des panneaux de contre-plaqué.

Plantule :

germe végétal qui commence à se développer.

Poisseux :

collant, gluant.

Pollen :

cellules reproductrices mâles, le plus souvent jaunes, produites par les étamines.

Pollinisation :

transport du pollen depuis l'organe sexuel mâle jusqu'aux organes sexuels femelles de l'arbre.

Populiculture :

culture du peuplier.

Poreux :

qui comporte de nombreux petits trous.

Port :

silhouette naturelle de l'arbre.

Port fastigié :

lorsque les branches de l'arbre se dressent au lieu de s'étaler.

Porte-greffe :

sujet sur lequel on fixe le greffon.

Précipitations :

apport en eau sous forme en brouillard, pluie, neige et grêle.

Pubescent :

les bourgeons, les feuilles ou les rameaux sont pubescents lorsqu'ils sont duveteux.

Pyrophite :

espèce (ciste, calycotome) qui a une tendance naturelle à se régénérer après le passage du feu.

**Racine :**

partie généralement souterraine de la plante ayant pour rôle essentiel la fixation et la nutrition de celle-ci.

Rameau :

il est composé de la tige, des bourgeons et des feuilles.

Ramification :

division d'un végétal en plusieurs rameaux.

Ravinement :

sillon ou ravin provoqué par le ruissellement des eaux de pluies sur des terrains en pente dépourvus de végétation.

Reboisement :

action de replanter des arbres sur un terrain où ils avaient disparu ou avaient été coupés.

Rejet de souche :

nouvelle pousse apparaissant sur la souche.

Résine :

substance visqueuse et odorante sécrétée par divers végétaux (ex: conifères).

Résineux :

- groupe d'arbres dont les feuilles sont soit des aiguilles, soit des écailles (ex: conifères)
- qui produit de la résine.

Rhizome :

tige souterraine.

Rhytidome :

écorce de l'arbre âgé.

Rosette :

les bourgeons, les feuilles ou les fleurs sont disposés en rosette lorsqu'ils sont groupés en cercle.

**Samare :**

fruit sec ailé qui ne s'ouvre pas spontanément à maturité.

Schisteux :

de la nature du schiste. Le schiste est une roche sédimentaire, à l'aspect feuilleté.

Sessile :

se dit d'une fleur ou d'un fruit rattaché directement à la tige sans pétiole ni pédoncule.

Sève :

liquide véhiculant les éléments nutritifs dans les différentes parties des végétaux.

Siliceux :

un sol siliceux est un sol provenant d'une roche contenant de la silice. Ce sont des sols acides.

Simple :

une feuille est simple lorsqu'elle n'est ni divisée, ni ramifiée.

Sinueux :

qui fait des replis, tortueux.

Sinus :

échancrure séparant 2 lobes ou 2 segments.

Sore :

chez certaines fougères, ce sont les spores regroupées en boule.

Souche :

c'est la partie de l'arbre qui reste en terre après qu'on l'ait abattu.

Spore :

organe qui en germant donnera de nouvelles fougères.

Strobile :

petite sphère regroupant les graines.

Suberaie :

forêt de chênes-lièges.

Sylviculture :

gestion, entretien et exploitation des forêts.

**Taillis :**

boisement provenant du développement du rejet de souche.

Tanin :

substance contenue dans l'écorce des arbres. On l'utilise dans le traitement des cuirs pour les rendre imputrescibles.

Tempéré :

climat qui ne connaît pas d'excès de froid ni de chaleur.

Térébenthine :

nom donné aux résines tirées entre autres du mélèze, du pin maritime et du sapin.

Tomentueux :

qui est couvert d'un duvet cotonneux.

Tortueux :

de forme tordue.

Touffe :

ensemble formant une sorte de bouquet.

Touffu :
un arbre est touffu lorsque son feuillage est épais et dense.

Toupet :
touffe de fleurs regroupées à l'extrémité du rameau.

Tourbe :
matière végétale peu décomposée, spongieuse, accumulée dans l'eau ou dans des zones très humides.

Tourbière :
étendue marécageuse dont le sol est constitué de matières végétales décomposées (tourbe).

Tournerie :
travail du bois à l'aide d'un tour.

Toxine :
poison produit par certains parasites, microbes, champignons ou plantes.

Toxique :
qui agit comme un poison.

Tronqué :
qui ne comporte pas de partie supérieure.

Truffe :
champignon souterrain à forte odeur musquée. Comestibles, les truffes sont très recherchées.



Ubac :
versant d'une montagne exposé au nord, à l'ombre.



Valve :
chacune des parties d'un fruit sec qui s'ouvrent pour que les graines s'échappent. ex : la gousse.

Vannerie :
fabrication d'objets tressés à partir de tiges (bambou, jonc, saule...).

Vénéneux :
qui contient un poison.

